



Barème Honoraires

Annecy / Frontière Genevoise / Aravis :

Transaction Bien Immobilier <i>Sauf indication contraire, sur l'annonce et le mandat, les honoraires sont à la charge du vendeur</i>	Prix vente : Inférieur à 50 000€ Entre 50 000 et 80 000€ Entre 80 000 et 350 000€ Supérieur à 350 000€	6 000€ 7 000€ 6 % du prix de vente, minimum 8000€ 5 % du prix de vente
Transaction Terrain ou Commercial <i>Sauf indication contraire, sur l'annonce et le mandat, les honoraires sont à la charge du vendeur</i>	8 % du prix de vente Minimum 6 000€	
Syndic de copropriété	Facturation minimum : 4 200€ Tarif par lot : 240€ par lot	
	Le devis peut varier en fonction du volume de gestion estimé.	
Estimation	Offerte en cas de vente avec l'agence 180€ pour les autres cas (Succession, donation, financement)	

Vallée de l'Arve :

Transaction Bien Immobilier <i>Sauf indication contraire, sur l'annonce et le mandat, les honoraires sont à la charge du vendeur</i>	6 % du prix de vente 5 % du prix de vente si supérieur à 350 000€ Minimum de 6 000€
Transaction Terrain ou Commercial <i>Sauf indication contraire, sur l'annonce et le mandat, les honoraires sont à la charge du vendeur</i>	8 % du prix de vente Minimum de 6 000€
Syndic de copropriété	Facturation minimum : 4 200€ Tarif par lot : 240€ par lot
	Le devis peut varier en fonction du volume de gestion estimé.
Estimation	Offerte en cas de vente avec l'agence 180€ pour les autres cas (Succession, donation, financement)

Grille de prix au 01/01/2025 - Taux de TVA en vigueur : 20% - Les montants sont indiqués en TTC

IRIA Immobilier

11, Avenue des Vieux Moulins 74000 ANNECY – 04 50 10 20 30
SAS inscrite sous le n° SIRET 527 905 954 00014 auprès du RCS d'Annecy – TVA : FR38.527.905.954
Titulaire de la carte gestion et transaction immobilières CPI 7401 2018 000 039 733 délivrée par la Préfecture de Haute-Savoie.